La salle des Fêtes

La salle des fêtes est à votre disposition en location pour une occasion spéciale. Elle est louée aux habitants de Marignac-Lasclares uniquement moyennant une participation de 100€ le week-end. Lors de la signature de la convention, une caution de 350€ sera demandée ainsi qu'une attestation en responsabilité civile.

Merci de vous adresser à la mairie pour connaître les disponibilités de la salle pour la réservation.

Le prêt des tables et des chaises est toujours possible, merci d'en faire la demande au secrétariat de mairie.